



LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD

LE MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION

DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE



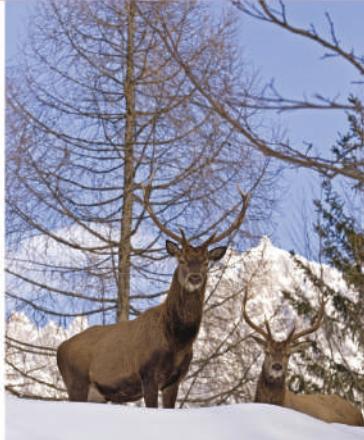
DOSSIER

MANIFESTE
POUR LA CHASSE

LE DÉPARTEMENT PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie reconnaît la Fédération départementale des chasseurs de Haute-Savoie comme un **acteur incontournable de l'environnement cynégétique**. La Fédération des chasseurs de Haute-Savoie, qui compte 9 000 chasseurs hommes et femmes dans le département, a fait preuve de rigueur et de sérieux.

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie soutient et s'engage à travers un contrat pluriannuel autour des thématiques suivantes : la gestion des milieux naturels, concilier faune sauvage et activités humaines, connaître la faune sauvage et son comportement, Sensibiliser à la cohabitation au sein des milieux naturels et l'estimation des populations de loups en Haute-Savoie.

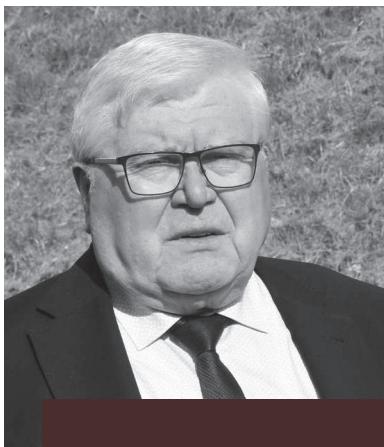


Département de la Haute-Savoie Photos © Cultura/Corbis - FDC74 / Diarmuid Sibley



hautesavoie.fr





UNE NOUVELLE SAISON DE CHASSE SOUS LE SIGNE DE LA RESPONSABILITÉ ET DE LA SOLIDARITÉ

ÉDITO

Alors que l'été touche à sa fin, nous nous préparons à accueillir une nouvelle saison de chasse, qui débutera le 14 septembre. Cette période est toujours attendue avec impatience par les passionnés de chasse, mais elle s'accompagne également de responsabilités et de défis que nous devons relever ensemble.

Renouvellement du Schéma

Départemental de Gestion Cynégétique

Cette année marque le renouvellement du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique. Ce dossier est le fruit d'une longue concertation avec nos partenaires institutionnels, cynégétiques et environnementaux. Plus de 450 personnes ont contribué à la réflexion sur une année. Ce SDGC guide nos actions et nos pratiques pour une gestion durable et respectueuse de la faune et de la flore. Il est fondamental que chacun d'entre nous s'approprie ces directives pour assurer une chasse responsable et pérenne.

Priorité à la sécurité

et au partage de la nature

La sécurité doit être notre priorité absolue. Le respect des règles élémentaires de sécurité à la chasse est non négociable. Chaque chasseur doit veiller à ce que ses actions ne mettent pas en danger autrui. Nous partageons la nature avec de nombreux autres utilisateurs : randonneurs, cyclistes, cueilleurs, et bien d'autres. La courtoisie et le respect mutuel sont essentiels pour coexister harmonieusement. Je compte sur vous pour appliquer les consignes de sécurité et donner une excellente image de la chasse.

Actualités nationales : des défis à relever

Sur le plan national, la chasse est malheureusement malmenée. Les projets de moratoires et d'interdiction du plomb sont des

sujets de préoccupation majeurs. De plus, les attaques au tribunal concernant la chasse des galliformes de montagne montrent bien les défis juridiques et sociétaux auxquels nous sommes confrontés. Il est plus que jamais nécessaire de nous unir pour défendre nos pratiques et nos traditions. Seul point positif, le changement de statut du loup au niveau européen, enfin une avancée pour faciliter sa régulation, mais faut-il encore attendre sa mise en application dans les textes nationaux. Il devient urgent d'intervenir efficacement sur les effectifs.

Actions de notre fédération

Notre fédération reste active et engagée dans la préservation de notre patrimoine cynégétique. Nous avons renouvelé le plan de chasse triennal pour le chamois et le mouflon. Les populations semblent se maintenir pour le chamois, mais l'impact du loup devient de plus en plus présent, surtout sur les populations de mouflon. Va-t-on assister à la disparition de cette espèce en Haute-Savoie au profit du loup ? Il est devenu nécessaire de rétablir un équilibre. Le travail quotidien réalisé en faveur des autres ongulés et en particulier le sanglier est payant avec une stabilité des dégâts. Nos efforts de sauvetage des faons avec les drones ont permis de sauver plus de 172 chevreuils cette année, un bilan dont nous pouvons être fiers. Nous continuons également à encourager la découverte de la venaison auprès du grand public, un produit naturel et savoureux qui mérite d'être mieux connu et apprécié. Cette action est l'occasion de donner une autre image de la chasse. Je compte sur vous pour participer à cet élan et apporter du gibier à l'atelier de la fédération.

Autre sujet : le petit gibier de montagne

La chasse de ces espèces est attaquée pour des raisons idéologiques par les associations de protection de la nature. Leur but n'est pas de préserver ces espèces mais simplement supprimer la chasse. Qui effectuera les comptages, observera les câbles, installera les dispositifs de protection et entretiendra les milieux demain si la chasse venait à fermer

? Certainement pas ces structures que l'on ne voit jamais sur le terrain, mais uniquement dans les tribunaux à l'approche de l'ouverture de la chasse. La fédération ne cédera jamais et nous continuerons à nous défendre jusqu'au bout.

Les écogardes

Je remercie les présidents pour le vote positif lors de notre dernière assemblée générale à Morzine qui nous permet de pérenniser notre brigade de deux écogardes. La charge financière sera assurée par la contribution des chasseurs et par les prestations conventionnées auprès des collectivités locales. Cette nouvelle brigade jouera un rôle crucial dans la surveillance, la sensibilisation et la préservation des milieux naturels. Elle sera au service de tous les chasseurs et des présidents pour assurer une chasse responsable et pérenne pour les générations futures.

L'accueil au sein de nos territoires

L'augmentation démographique de notre département contribue à réduire le territoire chassable de certaines ACCA. De ce fait, un certain nombre de chasseurs sont en quête de territoire pour chasser. Il est de notre devoir d'accepter ces chasseurs extérieurs afin qu'ils puissent assouvir leur passion. Je compte sur chacun d'entre vous, pour répondre à ces sollicitations qui nous permettront de maintenir une chasse forte et respectée dans notre département eu égard à nos adhérents et notre présence dans la gestion de la biodiversité.

En cette nouvelle saison de chasse, faisons preuve de responsabilité, de respect et de solidarité. La chasse est une passion qui nous unit, mais elle doit s'exercer dans le respect de tous et de notre environnement. Ensemble, nous pouvons relever les défis qui se présentent à nous et assurer un avenir durable à notre pratique.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une belle saison de chasse. Soyez prudents.

André MUGNIER
Président de la fédération
des chasseurs de la Haute-Savoie



www.fiduciaire-jfpisettaz.com

La Fiduciaire des Chasseurs

*Comptabilité - Révision - Audit - Transmission - Conseils
Spécialiste en relations et implantations transfrontalières*



FIDUCIAIRE JF PISSETTAZ



FIDUCIAIRE DE LA CORRATERIE

www.ellix-creation.fr

ANNECY-LE-VIEUX - ARCHAMPS - BUCAREST - CANNES - CHAMBERY - CHAMONIX - CHÂTEL - COURCHEVEL - DOUVAINE - FAVERGES - GENEVE - MOUGINS - SALLANCHES - THONON-LES-BAINS - TUNIS

SOMMAIRE

INFORMATION NATIONALE

- Moratoire sur la chasse : le lagopède alpin dans le viseur 6

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

- MÉMENTO : saison 2025-2026 8
- Retour sur l'Assemblée générale 2025 à Morzine 10
- Sanglier : rappel des fondamentaux pour une gestion durable 12

INTERVIEW

- Jean-Philippe MAS, Président de la 2CCAM et Maire de Cluses 14

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

- Écogardes : une nouvelle brigade dès cet été 16
- Chamois et mouflon : nouveau plan de chasse triennal 17
- Un dimanche à la chasse : nouvelle édition à venir 17
- Sauvetage des faons : bilan de la saison 2025 18
- Procès des 7 chiens tués en Ardèche 20
- Entre suivi des populations et maintien des corridors écologiques 21
- Manifeste pour la chasse : belle mobilisation en Haute-Savoie 22
- Sécurité à la chasse : les 10 commandements du chasseur 24
- Inauguration de l'îlot de biodiversité à Orcier 25

LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

- Pays cynégétique Mont-Blanc :
Chamonix en mode débroussaillage 26
- Pays cynégétique des Glières : 1^{re} sortie, 1er cerf à Villaz 26
- Pays cynégétique Arve-Giffre : L'odyssée d'un cerf 27
- Pays cynégétique du Môle : Bonneville s'investit
pour la semaine du développement durable 27
- Pays cynégétique des Voirons :
Sensibilisation aux dégâts forestiers 27

LA VIE DES ASSOCIATIONS

- Club National des Bécassiers 29
- Association Grand Gibier 29
- UNUCR 29

MÉMOIRE

30



**LE CHASSEUR
HAUT-SAVOYARD**
NUMÉRO 79 - AOÛT 2025

Directeur de publication
Éric COUDURIER

Rédacteur en chef
Guillaume COURSAT

Publicité
Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie
142 impasse des Glaises
74350 VILLY-LE-PELLOUX
Tél. 04 50 46 89 21

Imprimerie
ILLICO by l'Artésienne
Rue François Jacob
62800 LIÉVIN
Tél. 03 21 72 78 90

Réalisation
Agence Félix Création
Julie DANANAI
Guillaume COURSAT
Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie
<http://www.chasseurs74.fr>



© Alexis Vautrin



Broyage de prairie et forestier < à 10 cm de diamètre. Capacité à travailler dans des zones d'accès difficiles et/ou fortes pentes : Vergers, chemins de randonnée, alpages, pistes de ski, zones de captage, berges, pâturages...

MORATOIRE SUR LA CHASSE : LE LAGOPÈDE ALPIN, UNE DES ESPÈCES DANS LE VISEUR !

Le ministère français de la transition écologique envisage de restreindre la chasse de plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs et galliformes de montagne, dans un souci de préservation de la biodiversité.

Les membres s'appuient sur le principe de précaution, bien que les experts européens n'aient identifié que trois espèces nécessitant une gestion adaptée (milouin, siffleur, caille des blés).

Cette volonté d'élargir les restrictions suscite une vive opposition des chasseurs, qui dénoncent des mesures déconnectées des données scientifiques européennes et prises sans coordination internationale.



"LE RETOUR DU BON SENS ET DE LA SCIENCE"

Après plusieurs jours de très fortes tensions entre le ministère de la transition écologique et la Fédération nationale des chasseurs, au sujet de la gestion des oiseaux migrateurs, un dialogue franc et constructif a été rétabli entre Agnès Pannier-Runacher et Willy Schraen. [...]

Le report du CNCFS du 26 juin, provoqué par l'absence de quorum, a permis d'ouvrir une séquence de négociation constructive. Grâce au soutien assumé de partenaires majeurs du monde rural [...] qui ont refusé de siéger face à un projet déséquilibré, un accord a pu être trouvé sur la base des contre-propositions portées par la FNC, et sera débattu lors de la CNCFS de juillet 2025.

La chasse du lagopède et de la bécassine des marais reste également en gestion départementale, mais à confirmer.

Dans ce contexte et le risque de fermeture de la chasse du lagopède alpin, le Président André Mugnier a sollicité l'aide des parlementaires de la Haute-Savoie afin qu'ils interviennent directement auprès de la Ministre de la transition écologique, Agnès Pannier-Runacher. Il est capital de pouvoir sauvegarder la chasse de cette espèce, dans un contexte où les chasseurs sont les seuls acteurs de terrain à œuvrer pour sa préservation tout au long de l'année.

Affaire à suivre...

Extrait du communiqué de la FNC



© Mathis Neuhauser



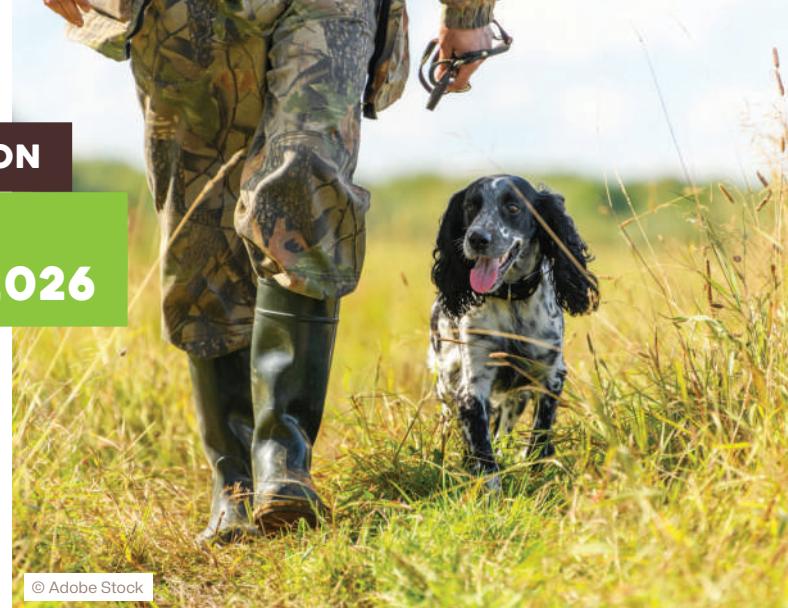
Fédération Nationale des Chasseurs

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

MÉMENTO SAISON DE CHASSE 2025-2026

DATES OUVERTURE ET CLÔTURE DE LA CHASSE

Du 14 septembre 2025 au 18 janvier 2026



© Adobe Stock

UN NOUVEAU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE GESTION CYNÉGÉTIQUE (SDGC)

Il entrera en vigueur dès cette saison. Une fois validée par Madame la Préfète, il sera transmis aux présidents de sociétés de chasse, et pourra être consulté par tous directement sur le site web de la fédération : www.chasseurs74.fr

SEMAINE DE PERMANENCE

Elle aura lieu la semaine du 25 au 29 août.

Tous les présidents de sociétés de chasse sont invités à venir récupérer leur matériel (carnets de prélèvements, bracelets, équipement...) aux créneaux qui leur seront communiqués.



APPLICATIONS UTILES

Géochasse : que vous soyiez président-e ou simple chasseur, cette application vous permet de saisir vos observations, vos prélèvements et de gérer l'organisation de votre ACCA (postes, miradors, etc.).

Contact : mdesmouliere@chasseurs74.fr



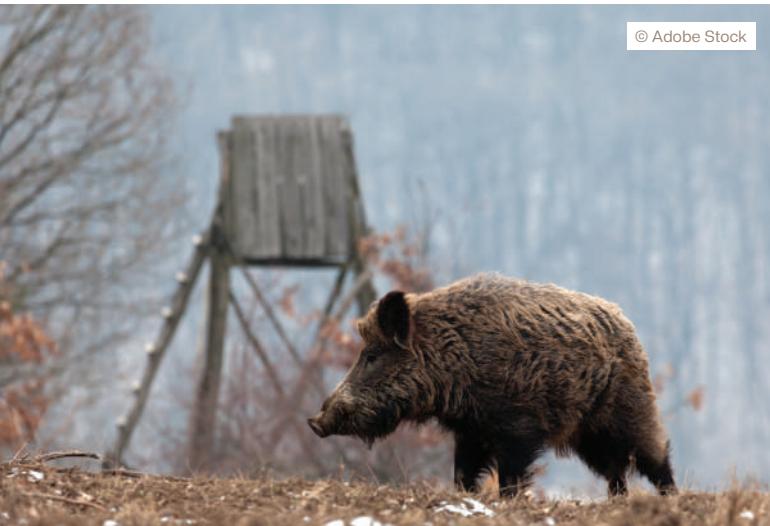
SIA

Les armes de chasse doivent obligatoirement être enregistrées dans le Système d'Information sur les Armes (SIA).

Êtes-vous à jour ?



© Adobe Stock



VALIDATION DU PERMIS

Privilégiez la e-validation : plus simple, plus rapide et accessible jusqu'à la veille de l'ouverture !

www.chasseurs74.fr / rubrique "je valide mon permis"

SURVEILLANCE SANITAIRE

Des kits trichine sont disponibles à l'accueil de la fédération. Ils permettent, en cas de prélèvement de sanglier, d'envoyer en analyse des échantillons de l'individu, et contrôler la présence ou non de la maladie. Ces analyses permettent, en cas de consommation de la viande notamment sous forme de charcuterie, d'écartier tout risque de contamination.

Contact : jjpasquier@chasseurs74.fr

ATELIER VENAISON

La 4e saison de l'atelier venaison s'annonce prometteuse, avec des restaurateurs et bouchers déjà engagés. Si votre société de chasse n'est pas encore fournisseur, il est encore temps de rejoindre la démarche. Valorisez votre venaison, faites connaître la filière haut-savoyarde, permettez à tout un chacun de consommer de la viande locale et de qualité ! Le goût des montagnes sauvages mérite de s'inviter dans toutes les assiettes.

Contact : avautrin@chasseurs74.fr



FORMATIONS

Toute l'année, bénéficiez de formations dispensées par la fédération ou ses partenaires. Le catalogue est à retrouver sur le site internet (www.chasseurs74.fr rubrique "je suis chasseur - je me forme") ou téléchargeable sur votre espace adhérent.

Contact : fdc74@chasseurs74.fr



LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

LA CHASSE HAUT-SAVOYARDE EN PLEINE AFFIRMATION

Le 26 avril 2025, à Morzine, au cœur du massif des Portes du Soleil, la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie a tenu sa 15^e assemblée générale. Ce rassemblement a réuni plus de 600 chasseurs, élus locaux, représentants institutionnels et partenaires agricoles et forestiers, témoignant de la forte mobilisation autour des enjeux cynégétiques et ruraux.

LA FÉDÉRATION TIENT À REMERCIER LES CHASSEURS POUR LEUR CONFIANCE

Jean-François Berger, maire de la commune, était ravi d'accueillir les chasseurs pour leur assemblée générale annuelle. À travers son mot d'accueil, il a tenu à mettre en avant les très bonnes relations entre la commune et les chasseurs, qui font vivre la vie associative locale.

Merci à l'ACCA de Morzine !

Nous tenons à saluer
l'investissement des chasseurs de Morzine
et de leur président Georges Coquillard, dans leur contribution
à l'intendance sur place, tant pour le café, le vin d'honneur,
l'installation du décor et de la salle pour le repas !

TOUTES LES MENTIONS VOTÉES LORS DE CETTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ONT ÉTÉ APPROUVÉES

- > Règlement intérieur de la fédération
- > Bilan et compte de résultat
- > Contribution dégâts ACCA
- > Participation "agent de développement"



RALLYE DES TROMPES DE POISY

Un grand merci au Rallye des Trompes de Poisy pour leur fidélité. Présente à nos côtés depuis de nombreuses années, l'association apporte à chaque assemblée générale une ambiance empreinte de chasse et de traditions rurales.

UN BILAN TECHNIQUE SOUS LE SIGNE DE L'EFFICACITÉ

L'assemblée générale s'est ouverte sur la présentation du bilan technique par Alain Malgrand, vice-président de la fédération. Il a salué une année particulièrement dynamique, marquée par des résultats remarquables sur le terrain. Le chiffre le plus frappant reste sans doute celui du sanglier, avec **3 766 animaux prélevés**, un record départemental. Le plan triennal de gestion du cerf affiche également de belles performances, avec 77 % des objectifs atteints.

En montagne, les chasseurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour protéger les espèces emblématiques que sont le tétras-lyre, le lagopède ou la bartavelle. Ce sont plus de **2 800 heures de bénévolat** qui ont été consacrées à des actions de terrain, renforcées par des opérations de sensibilisation du grand public sur les domaines skiables.

L'action de la fédération s'est également illustrée sur le plan environnemental : **117** faons sauvés grâce à l'usage de drones à caméra thermique, **83 tonnes** de déchets de venaison collectés, **65** animations scolaires organisées, et **17** événements grand public. Il a aussi tenu à rappeler l'intérêt stratégique de **GéoChasse**, application développée par la fédération, de saisie et de collecte de données (prélèvements, observations faune sauvage, collisions, etc.) encore trop peu utilisée, mais appelée à devenir un outil-clé pour une chasse fondée sur la connaissance et la transparence.

Enfin, la valorisation de la venaison a connu un développement remarquable, avec 7 tonnes de gibier transformées et commercialisées localement, répondant à une demande croissante pour des produits de qualité, sains et traçables.

UNE GESTION FINANCIÈRE RIGOUREUSE ET TOURNÉE VERS L'AVENIR

Côté finances, le rapport financier présenté par le trésorier José Sos-Montalbo montre une situation saine et maîtrisée. L'exercice 2023/2024 se solde par un résultat net de 90 427 € pour un bilan de 4,85 millions d'euros. Malgré une légère baisse des produits (-4 %) et des charges (-7 %), **la capacité d'autofinancement reste solide** à plus de 151 632 €.

Les subventions versées aux sociétés de chasse augmentent de 70 %, illustrant un soutien accru aux acteurs de terrain.

L'indemnisation des dégâts agricoles, enjeu permanent, reste contenue avec 133 952 € de dépenses sur un budget prévu de 160 000 €, grâce à un suivi rigoureux.

L'engagement bénévole des chasseurs est estimé à plus de 3,5 millions d'euros, traduisant l'ampleur d'un investissement humain souvent invisible, mais essentiel.

Enfin, la SARL Instinctivement Nature, entité commerciale de la fédération, fête ses dix ans et contribue à hauteur de 55 474 € au budget fédéral. Son développement s'inscrit dans une dynamique vertueuse, au service de la filière cynégétique.



André Mugnier

André

NOUVEAU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL : LA SÉCURITÉ COMME PRIORITÉ

Stéphane Maniglier, secrétaire de la fédération, a présenté le **nouveau Schéma Départemental de Gestion cynégétique**. En effet, l'année 2025 marque également son renouvellement, pour la période 2025-2031. Ce document, élaboré à l'issue d'une large concertation rassemblant chasseurs, forestiers, agriculteurs, associations environnementales et acteurs du sport de nature, se veut à la fois ambitieux, réaliste et ancré dans le territoire.

Plutôt que de bouleverser l'existant, la fédération a fait le choix de conserver ce qui fonctionne tout en renforçant certains axes essentiels : **sécurité, cohabitation, communication, gestion adaptée**.

Parmi les mesures clé : régulation de la surfréquentation des milieux naturels, encadrement renforcé des battues, port obligatoire du gilet orange pour les accompagnants, respect des jours de non-chasse, valorisation de tous les modes de chasse, suivi renforcé du sanglier, formation sécurité obligatoire, la pose de panneaux chasse en cours en bord de route, l'adaptation de la gestion du blaireau et bien d'autres mesures.



*Une agence de pub ça ose tout,
c'est même à ça qu'on la reconnaît.*

\ FÉLIX AUDIARD

DIGITAL & PRINT

Conseil • Stratégie • Création

+33(0)4 50 67 18 55 - 4 bis, av. du Pont de Tasset - 74960 Annecy
www.agence-felix.fr



G. Coquillard et A. Mugnier

Pensé comme un outil de terrain, ce nouveau SDGC affirme une volonté forte : faire de la chasse une pratique durable, exemplaire et mieux comprise du grand public.

Une étude qui confirme l'ancrage local et l'attractivité de la chasse, présentée par Régis VUILLET, vice-président à la fédération. La Haute-Savoie fait figure d'exception dans le paysage cynégétique français : plus de 7 900 permis ont été validés en 2023, dont 455 par des femmes, soit le double de la moyenne nationale. Par ailleurs, 35 % des chasseurs ont moins de 44 ans, signe d'un réel renouvellement générationnel.

La chasse reste une activité populaire, ouverte, et fédératrice : 70 % des pratiquants estiment qu'elle rassemble des profils variés, loin des clichés habituels.

Côté pratiques, la chasse à tir reste dominante (99 %), mais l'approche et l'arc gagnent du terrain. Le petit gibier, notamment la bécasse et le tétras-lyre, continue de susciter une passion forte.

L'impact économique est considérable : 41 millions d'euros injectés localement, 456 emplois directs, 1,3 million d'heures de bénévolat par an.

Le permis de chasser attire toujours : 400 nouveaux candidats chaque année,

dont 50 % ont moins de 24 ans. La chasse séduit par ses valeurs de lien à la nature, d'authenticité et de responsabilité.

André Mugnier, président de la fédération, présente son rapport moral.

Un appel à l'engagement et à la vigilance

André Mugnier a souhaité mettre en lumière plusieurs défis cruciaux :

- La **gestion des dégâts agricoles** causés par le gibier, financés majoritairement par les chasseurs, mais menacée par la diminution des effectifs, la réduction des aides publiques et la progression des zones non chassables.

- La **cohabitation difficile avec le loup** et la pression accrue du braconnage, amplifiée par un sentiment d'impunité dans certains secteurs.

- La nécessité d'une **police rurale de proximité**, incarnée par la brigade d'écogardes expérimentée avec succès en 2024, pour mieux faire respecter la réglementation cynégétique et préserver les territoires.

Des projets innovants et une vision tournée vers l'avenir

Pour 2025, la fédération prévoit des projets ambitieux, notamment :

La construction d'un stand de tir à Bonneville dédié à la formation et à la sécurité, essentiel pour maintenir un haut niveau de maîtrise des armes, grâce au soutien financier de la Région AuRA et du Conseil départemental.

La mise en place d'un distributeur de gibier, permettant aux particuliers d'accéder facilement à de la viande sauvage locale, valorisant ainsi la venaison et renforçant le lien entre chasseurs et consommateurs.

Le renouvellement des plans de gestion des populations de gibier, avec une attention particulière portée au chamois et au petit gibier de montagne.

Un appel à la mobilisation et à la représentation politique

Face à la montée des contestations anti-chasse, la fédération appelle ses membres à s'investir dans la vie locale, notamment à travers les élections municipales de 2026. Il est important que les chasseurs soient présents dans les conseils municipaux pour défendre leurs valeurs, leur activité et leurs territoires.

La sécurité, toujours une priorité !

La sécurité est placée au cœur des préoccupations avec le plus faible taux d'accidents dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, mais la vigilance reste indispensable. Le nouveau Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC) accompagnera ces efforts par des actions ciblées de sensibilisation. Le président a clôturé son discours en insistant sur le rôle fondamental des chasseurs comme acteurs engagés dans la préservation de la biodiversité et des équilibres naturels, compétents et passionnés. Leur mission dépasse la simple pratique récréative pour s'inscrire dans une démarche scientifique et environnementale.

Le loup : une motion forte et urgente votée à l'unanimité !

Face à la montée des attaques de loups (sur les troupeaux, animaux sauvages...) ; plus de 3 000 cas depuis 2013 ; la fédération a adopté une motion ferme. Le département compte plus de 120 loups, mais reste limité en prélèvements, tandis que le quota national est en baisse.

A travers cette motion hautement symbolique, la fédération souhaite fermement que les choses changent, notamment par une meilleure répartition des quotas de prélèvements, l'usage autorisé de lunettes thermiques pour la défense et la possibilité de tir de loup en battue.

Cette motion traduit une inquiétude profonde du monde rural, entre protection des éleveurs, maintien du pastoralisme et préservation de l'équilibre écologique et faunistique.

La chasse au petit gibier de montagne attaquée : une mobilisation juridique nécessaire

Maitre Bonzy Thomas, avocat conseil de la Fédération Nationale des Chasseurs, a rappelé la pression croissante exercée par certains militants radicaux, notamment contre la chasse du petit gibier de montagne. Il appelle à une mobilisation des chasseurs, non seulement sur le terrain, mais aussi dans la sphère juridique et politique, pour faire valoir une pratique respectueuse, encadrée et profondément enracinée dans la vie des territoires. Enfin, il insiste sur l'importance de posséder des données afin de pouvoir défendre concrètement cette chasse.

PALMARÈS DES MÉDAILLES...

À L'HONNEUR AU TITRE DE LA MÉDAILLE DE BRONZE DE LA FÉDÉRATION :

- > **Serge Scot**, Côte d'Arbroz, Lucinges,
- > **Michel Compagnon**, Excenevex
- > **Laurent Cuidet**, Contamines-Montjoie
- > **Michel Plumet**, AICA du Léman
- > **Urbain Guebet**, Onnion
- > **Gilbert Perrollaz**, Magland & Sallanches
- > **Jean-Jacques Baud**, Morzine
- > **Antoine Gaydon**, Morzine

À L'HONNEUR AU TITRE DE LA MÉDAILLE D'ARGENT DE LA FÉDÉRATION :

- > **Maurice Pelissier**, ACCA de Saint Jorioz & Duingt

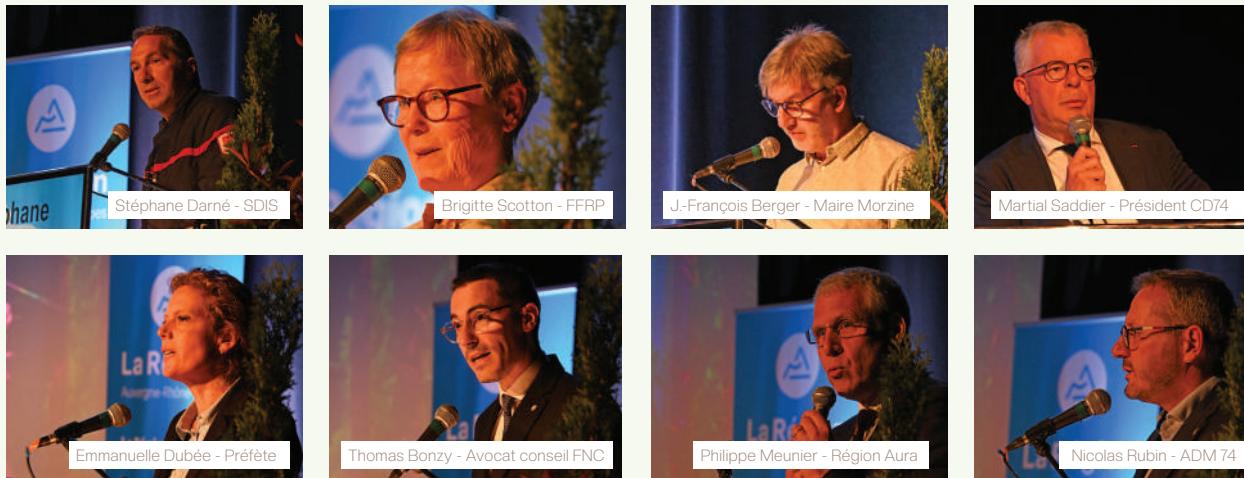
À L'HONNEUR AU TITRE DE LA MÉDAILLE D'OR DE LA FÉDÉRATION :

- > **Philippe Arpin**, directeur de la fédération en retraite depuis début 2025.



Remise de la médaille d'or à Philippe Arpin.

INTERVENANTS



INTERVENTIONS DES PERSONNALITÉS

Nicolas RUBIN, président de l'association des maires de Haute-Savoie

Il a tenu à souligner l'importance des relations entre les collectivités locales et les sociétés de chasse. Ses propos ont été illustrés par le cas malheureux du massif du Mont-de-Grange avec la dissolution de l'AICA, causée par des différends entre les sociétés de chasse membres. Selon lui, le rôle de la fédération est clé en poursuivant sa collaboration avec les collectivités afin d'éviter ce morcellement du territoire. Le forum des collectivités constitue un bon exemple d'opportunité efficace pour aborder ces sujets et favoriser un dialogue constructif et convivial.

Virginie DUBY-MULLER, députée

Sa présence à l'assemblée générale a été appréciée et lui a permis d'adresser quelques mots et s'exprimer sur des sujets qui l'ont interpellée. Elle a tenu tout d'abord à souligner le succès du stand fédéral au salon vaches en piste, participation légitime et ô combien pertinente, en appuyant le rôle des chasseurs, fins connaisseurs de nos milieux et véritables sentinelles. Elle a tenu à appuyer son soutien pour la motion de censure sur le loup, et s'engage en tant que députée à relayer l'information auprès des ministères concernés. Son avis partage celui de nous tous : les procédures d'interventions de défense doivent évoluer, afin de permettre une régulation plus efficace de l'espèce.

Philippe MEUNIER, vice-président de la région Auvergne Rhône-Alpes

M. Meunier félicite la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie pour l'ensemble des projets dynamiques et novateurs qu'elle porte, notamment : l'atelier venaison, les piquets réflecteurs ou encore le traitement des déchets liés à la chasse. Il en a profité pour annoncer le vote de la région Auvergne Rhône-Alpes pour la mise à disposition d'une enveloppe

de subvention en direction des chasseurs pour un montant de 5.45 millions d'euros. Ces fonds seront destinés aux CPO mais également à l'amélioration des locaux de chasse. La région apporte son soutien à des projets phares comme le futur stand de tir de Bonneville, notamment destiné au réglage des armes et à la formation des chasseurs.

Martial SADDIER, président du Conseil Départemental

"L'assemblée générale des chasseurs est la plus importante du département", introduit Martial Saddier, président du Conseil Départemental, lors de son intervention. Dans son discours, le message est tourné vers l'avenir : "Le prochain Plan Chasse devra commencer à être écrit", dit-il, et précise d'ores et déjà que le département participera à hauteur de 150 000 € pour financer le projet de stand de tir sur la commune de Bonneville. Il en a profité pour saluer la fédération des chasseurs pour le partenariat engagé avec le SDIS dans le cadre du développement d'une intelligence artificielle de recherche et détection en montagne ; projet unique en France. Il a partagé son inquiétude face aux gros problèmes sanitaires que rencontre

la forêt en Haute-Savoie avec la présence du scolyte sur tout le département, ajouté à cela les risques de feux de forêts. Il a terminé son discours en saluant et remerciant le président André MUGNIER pour son pilotage efficace de la fédération et des bonnes relations entretenues avec le conseil départemental.

Madame Emmanuelle DUBEE, préfète de la Haute-Savoie

Préfète de la Haute-Savoie depuis mars 2025, elle nous a fait l'honneur d'assister à toute notre assemblée générale. Nous lui adressons tous nos remerciements pour cette participation et son écoute. "Je mesure l'importance de la chasse dans ce département", dit-elle, déjà bien consciente des enjeux du territoire et du rôle de la chasse. Le partage de la nature et la sécurité de tous les usagers doivent demeurer une priorité de la fédération et des chasseurs. Elle rappelle le besoin de "réguler le gibier pour maintenir un équilibre agricole et forestier". Elle comprend les inquiétudes des chasseurs au sujet du loup et s'engage également à transmettre au préfet de région la motion portée par la fédération des chasseurs.



SANGLIER, ENTRE PASSION ET RAISON

RAPPEL DES FONDAMENTAUX POUR UNE GESTION DURABLE

Le sanglier, emblème de puissance sauvage, foule désormais l'ensemble de notre département, en des densités variables, mais toujours marquées par sa présence discrète ou spectaculaire. Partout, il suscite les passions, cristallise les enjeux. Pourtant, derrière cette fascination, se cache une nécessité : celle d'une gestion rigoureuse et constante, afin de préserver l'équilibre délicat entre la vitalité des populations et la préservation des territoires agricoles

UN TABLEAU DE CHASSE RECORD

En Haute-Savoie, le sanglier est aujourd'hui l'espèce la plus chassée. La saison passée a vu s'inscrire **3 770 individus au tableau de chasse**, un record qui témoigne à la fois de l'implication des chasseurs et de la bonne santé de l'espèce. C'est la quatrième année consécutive que ce chiffre dépasse les 3 000 prélèvements. Une dynamique durable, mais exigeante.

UNE ESPÈCE QUI NE LAISSE AUCUN TERRITOIRE INDIFFÉRENT

Nous le savons : la cohabitation avec les sangliers n'est jamais neutre. Leur passage peut se traduire par des dégâts importants sur les cultures, nuisant aux équilibres économiques et sociaux des territoires. Pour éviter la dégradation des relations entre chasseurs et agriculteurs, des déprédatrices trop importantes et une facture de dégâts difficilement supportable, la prévention est notre premier rempart. Sous l'impulsion de Régis Vulliet, vice-président de la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie, **un plafond annuel d'indemnisation** a été fixé à 150 000 €, afin de conserver une gestion maîtrisée. En 2024, la facture s'est élevée à 100 000 €, un signal encourageant au vu du tableau, mais fragile. Certains territoires, comme le Bas Chablais ou le Vuache, exigent une vigilance accrue et une adaptation locale des stratégies.

PRÉVENIR, INTERVENIR, S'ADAPTER, LA CELLULE DE CRISE : UNE BOÎTE À OUTILS ÉVOLUTIVE

Depuis des années, la fédération œuvre à mettre à disposition des chasseurs des outils concrets et efficaces. Parmi eux, **les cellules de crise**, dispositif propre à la Haute-Savoie, permettent une collaboration directe entre agriculteurs et chasseurs pour définir ensemble des réponses rapides, même en dehors des périodes de chasse ou en zone de réserve.

Grâce à l'évolution de la réglementation (notamment la loi de 2019), les actions en réserve sont désormais possibles sur le grand gibier, dans des conditions strictement encadrées. **Le nouvel arrêté ministériel du 28 décembre 2023** vient encore renforcer notre arsenal :

- Extension de la période de chasse (du 1^{er} juin au 31 mai),
- Possibilité de chasse autrement qu'à l'affût ou à l'approche,
- Encadrement de l'agrainage via le SDGC,
- Utilisation encadrée de la chevrotine,

Avec une déclaration obligatoire hebdomadaire du tableau de chasse sanglier.

Toutes ces mesures ont formaté le futur Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2025-2031, et confortent une ambition partagée : agir vite, bien et ensemble.

LE RÔLE DES CHASSEURS, UN ENGAGEMENT PERMANENT ESSENTIEL

La responsabilité de l'indemnisation des dégâts incombe aux fédérations de chasseurs, ce qui souligne l'importance d'une implication constante sur le terrain. Face à l'évolution des mœurs et de la démographie des sangliers, les ACCA ont su s'adapter, notamment en ayant recours au tir d'été dès le 1^{er} juin. La prévention passe aussi par des clôtures électriques installées dès les semis. Matériel, conseils techniques, conventions de prêt : la fédération est un **partenaire technique et financier** actif aux côtés des sociétés de chasse pour aider les agriculteurs à se protéger. Nous sommes à votre disposition.

En complément, l'agrainage dissuasif, les effaroucheurs sonores, ou encore les décantonnements, permettent de contenir les suidés et de limiter les impacts. Il s'agit d'une gestion fine et raisonnée, qui s'adapte aux saisons, aux milieux, aux réalités du terrain.

Sangliers et zones périurbaines : intervenir avec discernement dans un cadre légal strict. L'urbanisation croissante du département a vu apparaître, au fil des années, de véritables refuges pour les sangliers : friches, îlots boisés, parcelles enclavées en lisière d'habitation... Des zones en apparence anodines, mais où la pression cynégétique est quasi inexistante et où les suidés s'installent durablement, provoquant des dégâts notables sur les cultures environnantes ou les propriétés privées.



Or, la loi Verdeille encadrant les ACCA précise clairement que dans un rayon de 150 mètres autour des habitations, le droit de chasse ne relève plus de la société de chasse, mais reste exclusivement détenu par le propriétaire du terrain. Toute action cynégétique dans ces zones est donc conditionnée à son accord explicite.

Ces interventions, rares et délicates, nécessitent **une analyse de sécurité rigoureuse et une parfaite connaissance** des règles à suivre. La fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie travaille activement sur cette problématique complexe. Elle est aux côtés des chasseurs pour accompagner les démarches, sécuriser les opérations, et apporter son expertise dans la mise en œuvre de réponses ponctuelles, mais indispensables, pour limiter les impacts sur les cultures et restaurer une forme d'équilibre, même aux marges des zones urbanisées.

MISE EN PLACE DE LA "CONTRIBUTION DÉGÂTS" VOTÉE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Cette mesure vise à renforcer la responsabilité des ACCA dont le montant des dégâts dépasse 4000 €. Les agriculteurs déclarant eux aussi plus de 4000 € de dégâts seront soumis à un suivi particulier. Un diagnostic spécifique sera réalisé, et des mesures de protection des cultures leur seront imposées.

GC & JS



CHASSER LE SANGLIER, C'EST AUSSI PROTÉGER LES ÉQUILIBRES

Chasser le sanglier c'est s'adapter, prévenir et s'engager :

- Pose de clôtures électriques au semis et aux périodes sensibles
- Mettre en place le tir d'été
- Intervenir en réserve de chasse (bracelet plan de chasse nécessaire)
- Pratiquer l'agrainage dissuasif
- Installer si nécessaire un effaroucheur sonore
- Solliciter la cellule de crise dès que nécessaire
- Réaliser des décantonnements



Soutien aux agriculteurs et prévention des dégâts : entretien et pose de clôtures électriques au semis (équipe Bogey / ACCA Cusy).

INTERVIEW

M. JEAN-PHILIPPE MAS, PRÉSIDENT DE LA 2CCAM ET MAIRE DE CLUSES

Jean-Philippe Mas est un élu profondément enraciné dans son territoire.

Maire de Cluses, vice-président du Conseil départemental et président de la Communauté de communes Cluses Arve et Montagne (2CCAM), il a fait appel en 2024 à la brigade d'écogardes de la Fédération des chasseurs de Haute-Savoie. Nous l'avons rencontré pour recueillir son regard sur la chasse, la préservation des espaces naturels et les enjeux à venir pour nos territoires.



Jean-Philippe MAS (à gauche) accompagné du président d'ACCA, Xavier Hugard (à droite).

CHS : En tant qu'élu de terrain fortement impliqué dans la gestion des espaces naturels, quelle place accordez-vous à la chasse dans l'équilibre écologique et territorial des montagnes haut-savoyardes ?

JEAN-PHILIPPE MAS : "La chasse, qu'elle s'exerce en montagne, en plaine ou au bord de l'eau, a toujours été une composante essentielle des équilibres naturels. Elle participe pleinement à la préservation durable des espèces. Le rôle du chasseur est crucial, à la fois sur le plan écologique et social. Prélever une espèce, c'est parfois préserver l'ensemble du vivant. Mais au-delà, on parle encore trop peu de leur rôle silencieux et constant dans la sauvegarde de nos territoires. Les chasseurs sont présents

sur de nombreux fronts : ils fédèrent, innovent, tissent des partenariats ingénieux et terriblement efficaces avec les acteurs locaux pour restaurer les milieux, nettoyer la nature souvent aux côtés des communes, ou encore sauver les faons lors des fenaisons, en collaboration étroite avec les agriculteurs et les pompiers du SDIS 74. Je mesure pleinement tout ce travail de l'ombre, toute cette implication concrète. Les chasseurs savent qu'ils peuvent compter sur mon soutien indéfectible, localement comme au sein du Département. Je continuerai à les accompagner dans leurs projets. Mon engagement à leurs côtés est clair et sans faille".

CHS : Les milieux naturels subissent aujourd'hui une pression croissante, entre urbanisation, surfréquentation et diversité

des usages. Selon vous, comment réussir à concilier attractivité du territoire et préservation de la biodiversité ?

JPM : "Le COVID a tout accéléré. Cette parenthèse, cette privation brève mais brutale, a déclenché une ruée sans précédent vers la nature. Aujourd'hui, pas un massif qui ne soit arpентé, jour et nuit. C'est frappant de voir, dans l'obscurité, ce chapelet de loupes briller comme un signal d'alarme. Le dérèglement est là : la nature ne se repose plus. Elle est sans cesse sollicitée, épuisée par l'intensité des usages humains. Le paradoxe est cruel : ce besoin sincère de retour à la nature risque désormais de précipiter sa perte. Alors oui, il faudra sans doute imposer des contraintes, des interdits. C'est une nécessité.

C'est là que les écogardes de la Fédération des chasseurs ont tout leur sens. Leur mission : rappeler les règles, accompagner les comportements et sanctionner si besoin. Mais plus profondément, l'inculture rurale et l'évolution des mentalités durcissent les positions, fragmentent les liens. Des propriétaires fonciers deviennent plus rigides, plus fermés. La vraie question est là : comment retrouver un socle commun, des valeurs partagées, un respect des règles qui protège à la fois l'humain et la nature ?".

CHS : En tant que président d'un territoire touristique, vous êtes régulièrement confronté à des incivilités et au non-respect des règles en milieu naturel. Quels sont, selon vous, les leviers pour mieux faire respecter les réglementations environnementales ?

JPM : "Tout est lié. On ne peut pas parler de règles partagées sans parler d'éducation. Or, depuis des décennies, nous assistons à une dilution de l'éducation, de ses repères fondamentaux, dès le plus jeune âge. Ce que nous vivons aujourd'hui, c'est le fruit de ce relâchement collectif. Devra-t-on revenir à quelque chose de plus normé, de plus cadré ? Oui, je le pense. Il faudra que nous retrouvions des valeurs communes, au premier rang desquelles la distinction entre le bien et le mal, aujourd'hui reléguée derrière la seule recherche de l'objectif personnel, atteint à tout prix en faisant fi des autres et de la préservation des biens communs. Il faudra du cadre c'est certain, mais il faudra aussi les moyens pour le faire respecter".

CHS : En 2023 et 2024, la 2CCAM a expérimenté la brigade d'écogardes portée par la Fédération des chasseurs, avec le soutien du Conseil départemental. Qu'est-ce qui vous a convaincu de faire appel à ce dispositif et quel retour d'expérience en tirez-vous ?

JPM : "Ce qui me frappe, c'est cette dérive de l'État, qui n'assure plus certaines de ses missions fondamentales, laissant les collectivités et parfois même, comme ici, les fédérations, combler les manques. Le recours aux écogardes s'est imposé naturellement. Ce que nous voulions, c'était faire passer les bons messages, remettre la règle au cœur du partage des espaces, et, si nécessaire, pouvoir sanctionner. Ce que j'apprécie tout particulièrement dans cette démarche, c'est qu'elle permet de réintroduire de la proximité. Les écogardes ne sont pas là uniquement pour verbaliser : ils expliquent, dialoguent, rappellent les gestes simples du bon sens et du respect mutuel entre tous les usagers. C'est

exactement cette philosophie, celle portée par la Fédération des chasseurs, qui nous a convaincus. Je considère qu'il revient aux intercommunalités de soutenir ce type de mission, car elle répond à un véritable besoin de service public. En revanche, je trouve injuste que les chasseurs soient aujourd'hui mis à contribution pour compenser un désengagement de l'État, alors même qu'ils rendent un service à l'ensemble de la société. À l'échelle locale, je réfléchis donc à renforcer le soutien que nous pouvons leur apporter. Car cette brigade d'écogardes, il faut le rappeler, ne sert pas uniquement les chasseurs : elle agit pour l'intérêt général, pour l'équilibre de nos espaces naturels et pour la cohésion de nos territoires."

CHS : Comment cette présence a-t-elle été perçue localement par les différents usagers de la nature : habitants, promeneurs, sportifs, chasseurs ? Diriez-vous qu'elle a contribué à apaiser les tensions et à améliorer le dialogue entre acteurs de terrain ?

JPM : "La présence des écogardes a, dans l'ensemble, été très bien perçue sur le terrain. Elle œuvre à sa préservation. Ce lien-là est précieux, parce qu'il fait souvent défaut. Trop souvent, les usages s'accumulent, se croisent, se heurtent, sans se comprendre. Or, la grande majorité des promeneurs, des sportifs ou des simples badauds, ignore l'impact réel de leurs pratiques sur les milieux fragiles. Ce n'est pas de la mauvaise volonté, c'est un manque de connaissance et c'est là que le rôle des écogardes prend tout son sens. Ils sont les ambassadeurs d'une nature vivante, les passeurs d'un message de bon sens, loin de toute posture autoritaire. Ils expliquent, ils sensibilisent, ils rappellent les règles sans jamais stigmatiser. Et cette posture-là, elle est accueillie avec bienveillance : beaucoup sont heureux d'apprendre, de comprendre, de redécouvrir la montagne autrement. Le poids économique d'un tel dispositif fait peser des inquiétudes sur les épaules des chasseurs si la mission se pérennise et s'étoffe. Ce devra être un point de vigilance car il serait regrettable que cette belle dynamique s'essouffle faute de moyens partagés. Je crois que oui, la présence des écogardes a permis d'apaiser certaines tensions. Elle a recréé un espace d'écoute mutuelle et a contribué à faire émerger, doucement mais sûrement, une culture commune du respect et de la cohabitation. Pour moi, c'est cela, la plus grande richesse de ce dispositif : il retisse du lien là où l'incompréhension menaçait de fracturer nos territoires".

CHS : La Fédération des chasseurs souhaite aujourd'hui pérenniser la brigade d'écogardes comme outil au service de la préservation des territoires : sensibilisation, veille, application du schéma départemental de gestion cynégétique, lutte contre les incivilités... Vous avez reconduit ce partenariat pour l'été 2025. Selon vous, comment cette brigade pourrait-elle évoluer pour devenir un véritable appui opérationnel aux collectivités de Haute-Savoie ?

JPM : "Reconduire ce partenariat en 2025 allait de soi. La brigade d'écogardes, telle qu'elle existe aujourd'hui, remplit déjà un rôle essentiel de veille, de sensibilisation, d'application du schéma cynégétique et de lutte contre les incivilités. Mais je suis convaincu qu'elle peut aller encore plus loin. Le dispositif peut monter en puissance. Il y a de quoi faire et des besoins. Une force de proximité sectorisée, ancrée dans les réalités des territoires, avec des écogardes identifiés par secteur, qui connaissent les lieux, les usages, les problématiques propres à chaque commune ou intercommunalité serait une force certaine. Mais au-delà de cette présence de terrain, il serait aussi très intéressant que ces agents de proximité puissent se voir reconnaître des compétences élargies par exemple sur le plan du code forestier ou en lien avec les problématiques des collectivités locales : dépôts sauvages, circulation motorisée illégale en milieux naturels, feux interdits, dégradations. On voit bien que la nature des incivilités évolue et qu'il faut adapter les réponses. Par ailleurs, il y a là un véritable levier d'action pour les élus, qui souvent se sentent démunis face au manque de relais de l'État. Cette brigade peut devenir un outil opérationnel fort, au service de la préservation du territoire, mais aussi de l'autorité locale. Elle incarne ce lien dont nous manquons cruellement : un relais humain, assurément, mobile, capable à la fois de pédagogie et d'autorité. Enfin, pour que ce modèle soit pérenne, il faudra aussi que la question du financement soit traitée à la hauteur de l'enjeu. Les chasseurs ont porté cette initiative avec engagement, mais on ne pourra pas durablement leur faire endosser seuls un rôle de service public. Il faudra une vision collective, et un soutien clair des intercommunalités notamment".

*Propos recueillis par
Guillaume Coursat.*

ÉCOGARDES : UNE NOUVELLE BRIGADE DÈS CET ÉTÉ

© Guillaume Coursat

À la suite du vote favorable en assemblée générale en avril dernier à Morzine, la brigade d'écogardes sera de nouveau opérationnelle dès cet été. Ce dispositif, plébiscité pour son efficacité et sa proximité avec les usagers du territoire, incarne l'engagement de notre fédération en faveur de la protection de l'environnement.

UNE VIGILANCE ACCRUE À L'AUTOMNE AUTOUR DU SDGC

Les écogardes, agents de développement de la fédération, auront pour rôle principal la surveillance du territoire en matière de police de la chasse. À partir de l'automne prochain, l'objectif principal sera de veiller au respect des mesures inscrites dans le nouveau Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC), et plus globalement à une pratique de la chasse sécurisée, responsable, en harmonie avec les autres usagers de la nature. Dès l'ouverture de la chasse, ils patrouilleront activement sur le terrain, allant à la rencontre des chasseurs pour les sensibiliser aux nouvelles règles et pratiques durables imposées par le nouveau SDGC qui entrera en vigueur dès la rentrée, et pour 6 ans. Ils interviendront en concertation avec les présidents de sociétés de chasse.

En cas de non-respect des prescriptions, des verbalisations pourront être effectuées, conformément aux compétences conférées aux écogardes dans le cadre de cette mission de contrôle.

UN DISPOSITIF ACTIF DÉJÀ CET ÉTÉ, POUR SENSIBILISER ET ALERTER LES DIVERS USAGERS

Alors que les beaux jours attirent toujours plus de promeneurs, campeurs, randonneurs et vacanciers dans les espaces naturels, il est indispensable de sensibiliser largement le grand public aux comportements responsables à adopter. Le lien avec la nature, aussi précieux soit-il, ne va pas sans un devoir de vigilance et de respect, particulièrement en période estivale. Il ne suffit plus de compter sur des arrêtés préfectoraux ou des panneaux d'information : il faut **expliquer, éduquer et responsabiliser**.

Pour le compte des collectivités locales et sur la base de l'expérience acquise l'année dernière, cela va être le rôle de nos écogardes, sur plusieurs sites du département (Plateau du Semnoz, Massif du Veyrier, Lac Bénit, ...). Les patrouilles vont être nombreuses la journée et en soirée ainsi que les sujets d'intervention : divagation des chiens, feux, pique-nique, bivouac, respect des alpages, etc.

actions sur le terrain, une mutualisation des moyens, ainsi qu'un partage d'informations essentiel à l'efficacité des missions de contrôle, de prévention et de sensibilisation.

Ce travail en réseau témoigne d'une volonté commune : garantir un partage harmonieux et sécurisé de la nature et assurer la tranquillité et le respect des espaces naturels.

M.D.

Des interventions nocturnes ont déjà été menées : sur le Semnoz à la demande du Grand Annecy et au lac Bénit / lac de Peyre à la demande de la 2CCAM (Communauté de communes Cluses Arve et Montagne). Les principales infractions constatées concernent l'allumage de feux et le bivouac dans des zones non autorisées. L'objectif des écogardes est à la fois de sensibiliser les usagers et de faire respecter la réglementation. Dans la majorité des cas, les échanges sont constructifs et la coopération des usagers est positive.



© Guillaume Coursat

Contact : mdesmouliere@chasseurs74.fr /
04 50 46 89 21

**QUI BÉNÉFICIE
DE CETTE PRESTATION ?**
Collectivités locales (municipalités, Communautés de communes...).

UNE COLLABORATION POUR PLUS D'EFFICACITÉ

En plus de la collaboration avec les présidents des sociétés de chasse locales, les écogardes travailleront en partenariat étroit avec plusieurs acteurs majeurs de la surveillance et de la protection du territoire : la gendarmerie, les gardes champêtres, les gardes particuliers, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), lieutenants de louveterie et l'Office National des Forêts (ONF).

Cette collaboration est indispensable. Elle permettra une meilleure coordination des



CHAMOIS ET MOUFLONS : LE NOUVEAU PLAN DE CHASSE TRIENNAL EN HAUTE-SAVOIE, ENTRE VIGILANCE ET ENGAGEMENT

© Alexis Vautrin

2025 marque l'ouverture d'un nouveau cycle cynégétique pour les deux seuls ongulés de montagne chassables en Haute-Savoie : le chamois, silhouette agile des couloirs pierreux, et le mouflon, discret survivant des milieux ouverts d'altitude. Cette année scelle la fin du plan de chasse triennal 2022-2024 et le lancement du suivant, 2025-2027.

Retour sur une mise en œuvre à la croisée de la science, de la concertation, et de la passion.

LE CHAMOIS : UNE STABILITÉ SOUS HAUTE VIGILANCE

Conformément à la planification désormais bien ancrée dans les pratiques cynégétiques départementales, les populations de chamois ont été suivies sur la période triennale selon des protocoles scientifiques validés. La méthode "approche-affût" reste la référence majoritaire, tandis que l'IPS (Indice Ponctuel d'Abondance) demeure dans les Bauges, bien qu'il ait été abandonné ailleurs, faute d'adhésion suffisante et de résultats probants (Salève, Tournette).

Le diagnostic global est rassurant : le chamois en Haute-Savoie se porte bien. Les effectifs sont globalement stables à hauts niveaux, avec même des hausses notables sur certains massifs (Tavaneuse, Avoriaz, bord du Rhône, Bains de la Caille). À l'inverse, quelques signaux faibles inquiètent : Semnoz, Mont-Joly... Des poches d'érosion que les gestionnaires suivent avec une attention soutenue.

Face à ces données contrastées et aux facteurs limitants bien identifiés (pression de prédation, pathologies, dérangement humain croissant...), les comités de gestion cynégétique se sont réunis au printemps, pour proposer, massif par massif et collégialement des attributions sur la période 2025-2027.

Les propositions ont été, à quelques détails près, validées par le conseil d'administration de la fédération. Elles illustrent, une fois de plus, le sérieux des présidents de sociétés de chasse, gardiens attentifs d'un équilibre à la fois biologique et social.

Ainsi, **2422 chamois** ont été attribués pour ce nouveau plan triennal, soit un chiffre quasi identique à celui de la période précédente (2 420). Une stabilité qui témoigne d'une gestion raisonnée, bien ancrée, et qui permet de conjuguer conservation de la faune et maintien des usages.

LE MOUFLON : CHRONIQUE D'UN EFFACEMENT ANNONCÉ

Le tableau est tout autre pour le mouflon, dont la situation continue de se dégrader. En cause : la prédation croissante, principalement celle du loup, qui a frappé sans relâche les cinq noyaux de population historiques du département. Si une relative présence se maintient sur la frontière chablaisienne, les effectifs ont quasiment disparu ailleurs : Mont-de-Grange, Bauges, Arclosan... jusqu'au Roc d'Enfer, aujourd'hui sérieusement affaibli.

Dans ce contexte, **47 mouflons** seulement sont attribués pour les trois années à venir. Une

décision davantage symbolique que réellement structurante pour la gestion. Car tant que la question du loup ne sera pas abordée de manière pragmatique et courageuse, la Haute-Savoie risque de tourner la page du mouflon. Un ou deux hivers tardifs pourraient suffire à anéantir les derniers survivants de cette espèce originaire des montagnes arides de Méditerranée.

ENTRE LUCIDITÉ ÉCOLOGIQUE ET COURAGE POLITIQUE

Ce **plan triennal 2025-2027** nous rappelle qu'une gestion cynégétique sérieuse ne se fait ni à l'aveugle, ni à la légère. Elle repose sur la science, sur le dialogue et sur un attachement profond aux équilibres de la montagne. Mais elle nous confronte aussi à des choix politiques. Tant que la prédation ne sera pas pensée dans une vision de cohabitation réaliste, certaines espèces risquent de disparaître en silence. Dans cette gestion, les chasseurs tiennent leur rôle, parfois critiqué, souvent mal compris, mais toujours indispensable. La chasse, ici, n'est ni caprice ni folklore : c'est une action de gestion, écologique et enracinée, comme une responsabilité partagée, au service du vivant.

G.C.

Un Dimanche à la Chasse 19 octobre 2025

"UN DIMANCHE À LA CHASSE" 2025 : 10^{ÈME} ÉDITION

Cette année marque le 10^e anniversaire de l'opération "Un dimanche à la chasse", un événement devenu incontournable dans notre département. Les sociétés de chasse haut-savoyardes sont de nouveau invitées à ouvrir leurs portes aux non-chasseurs pour leur faire découvrir, le temps d'une journée, la réalité de notre passion. Organisée simultanément sur tout le territoire, cette journée bénéficie d'un fort relais médiatique, permettant de valoriser la chasse sous toutes ses formes et de mieux faire comprendre nos pratiques au grand public.

En 2024, près de 35 sociétés et 150 participants non-chasseurs avaient répondu présent pour cette journée conviviale et enrichissante. Cette initiative illustre notre volonté d'ouverture et de dialogue avec

les autres usagers de la nature. Cet événement se veut avant tout convivial et doit refléter les valeurs que nous portons fièrement en tant que chasseurs.

DATE DE L'OPÉRATION : 19 octobre 2025

Vous êtes les ambassadeurs les plus crédibles de la chasse sur le terrain : c'est par vous que la parole passe !

Inscrivez-vous dès maintenant !

Nous aurons ainsi grand plaisir à préparer avec vous cette manifestation de sa conception jusqu'à sa mise en œuvre.

Personne en charge de l'événement à la fédération :
Julie DANANAI : julie.dananai@chasseurs74.fr
06 70 92 13 19 / 04 50 46 89 21

SAUVETAGE DES FAONS : BILAN DE LA SAISON 2025

Chaque printemps, dans les campagnes haut-savoyardes, un ballet discret mais essentiel s'organise à l'aube. Équipés de drones à caméra thermique, de gilets fluorescents et d'une grande expérience, les télépilotes professionnels et bénévoles se mobilisent pour sauver les faons, menacés par la fauche.

Un engagement de plus en plus connu qui s'avère indispensable.

Cette action est inscrite au plan chasse financé par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Ce travail de sauvetage ne pourrait se faire sans la collaboration des sociétés de chasse et des agriculteurs de plus en plus sensibles à cette problématique. Cette année, ce sont plus de **60 communes** qui ont bénéficié des interventions de sauvetage.

Cette coopération entre mondes agricole et cynégétique renforce les liens entre les acteurs du territoire rural et illustre une nouvelle fois l'attachement profond à la préservation du patrimoine naturel.

Depuis le lancement des opérations de sauvetage, le rôle de la fédération a connu une évolution significative.

UNE ORGANISATION BIEN SPÉCIFIQUE

12 télépilotes

(*5 professionnels / 7 bénévoles)

À l'origine, seuls des professionnels de la fédération étaient formés au pilotage de drones et aux techniques de sauvetage des faons. Toutefois, la demande s'est rapidement révélée bien supérieure aux capacités de nos quatre télépilotes professionnels. C'est dans ce contexte qu'a émergé l'idée d'associer des télépilotes bénévoles issus du réseau de chasseurs sensibilisés à cette cause. Cette proposition a rapidement été concrétisée.

Aujourd'hui, la fédération encadre ces actions en assurant la formation, en fixant un cadre d'intervention et en coordonnant les opérations sur le terrain : **prise de contact avec les agriculteurs, répartition des secteurs entre les télépilotes**, etc. Grâce à cette organisation, elle est désormais en mesure d'élargir son champ d'action.

Il convient toutefois de souligner qu'en dépit de notre mobilisation, la période de fauche est courte et souvent simultanée entre les différentes exploitations agricoles. Nous ne pouvons pas être partout à la fois et de nombreux faons ne peuvent pas bénéficier de cette action bénéfique et vitale. C'est malheureusement une réalité.



UNE ACTION ENCADRÉE DANS UN CADRE LÉGAL STRICT

Ce type d'intervention ne s'improvise pas. **La manipulation d'animaux sauvages vivants est strictement réglementée**. Un **arrêté préfectoral** annuel autorise expressément ces opérations de sauvetage. C'est cette base légale qui permet aux télépilotes d'agir en toute légitimité et en transparence.

De plus, afin d'éviter toute dérive et garantir que les drones ne soient pas utilisés en dehors du cadre éthique de ces actions, une mesure spécifique a été inscrite au Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC) : l'usage des drones est formellement interdit pendant la période de chasse pour la recherche de gibier. **Leur utilisation est autorisée uniquement dans le cadre de missions spécifiques** encadrée par la fédération (sauvetage, suivi).

Cette clause vise à préserver l'équité de la pratique de la chasse, tout en garantissant que les outils technologiques ne soient utilisés que dans le but de préserver la faune.

DES RÉSULTATS RÉJOUSSANTS

L'année 2025 marque un tournant dans la dynamique de sauvetage des faons. Grâce à une meilleure coordination, à l'implication croissante des bénévoles et à des conditions météorologiques particulièrement favorables, le nombre de faons sauvés a fortement augmenté par rapport aux années précédentes. **Nous enregistrons 172 faons sauvés, soit une hausse de 90%.**

Ces résultats confirment l'efficacité croissante du dispositif mis en place, notamment grâce à la mobilisation de tous.

172 faons sauvés en 2025
(+ 90 % par rapport à la saison dernière)
60 communes survolées



© Alexis Vautrin

PROCÈS DES 7 CHIENS TUÉS
À CHANÉAC, EN ARDÈCHE

© Gérard Brillat

Retour sur un faits divers qui a profondément marqué la communauté cynégétique.

Le 16 décembre 2023, dans le hameau de Treynas, commune de Chanéac (Nord Ardèche), un membre du réseau "Longo Mai" a abattu sept chiens de chasse, affirmant qu'ils étaient en train d'attaquer ses cochons. L'individu, appartenant à ce collectif agricole alternatif présent dans plusieurs pays européens, a reconnu avoir utilisé une carabine pour tirer sur les animaux.

Les propriétaires, absents au moment des faits, ont découvert avec stupeur et douleur les corps sans vie de leurs compagnons de chasse. Une confrontation tendue s'en est suivie : selon leurs déclarations, l'agriculteur aurait également étant menaçant lorsqu'ils sont venus récupérer les dépouilles de leurs compagnons...

Une plainte a alors été déposée par la société de chasse concernée, déclenchant une procédure judiciaire houleuse et inédite. Le procès, initialement prévu en mars 2024, a connu plusieurs reports avant d'avoir finalement lieu le 3 avril 2025.

MOBILISATION HISTORIQUE
DES CHASSEURS

Le jour du procès, une mobilisation d'envergure s'est organisée.

Des chasseurs venus des départements 07, 82, 43, 30, 48, 46, 17, 63 mais également de Haute-Savoie et Savoie, se sont déplacés jusqu'au tribunal pour apporter leur soutien. Un car a même été affrété spécialement pour l'occasion. Au total, près de **600 personnes** se sont rassemblées devant le tribunal, témoignant d'un **soutien fort et déterminé**.

La **Fédération de Haute-Savoie** s'est elle aussi mobilisée en relayant l'information auprès de tous les présidents d'ACCA du département, dans le but de toucher un maximum de personnes.

Ce jour-là, en plus des manifestants, environ **80 chiens de chasse** accompagnaient leurs maîtres.

À l'échelle de la Haute-Savoie, la participation a été plus limitée, avec seulement **huit chasseurs haut-savoyards présents**. Une faible mobilisation qui a déçu **Gérard Brillat**, chasseur à Challonges et figure active dans l'organisation de cet événement :

"Je suis déçu du peu d'engagement de la part des chasseurs haut-savoyards. Au-delà du cas particulier, c'est notre responsabilité, en tant que chasseurs, de nous unir pour défendre nos valeurs et répondre aux attaques dont nous sommes la cible. Beaucoup d'entre nous profitent des territoires de chasse ardéchois grâce aux invitations de nos amis locaux. Il me semble naturel, en retour, de faire preuve de solidarité."

2 PROCÈS EN UN !

Le procès a concerné à la fois l'agriculteur ayant abattu les chiens, mais aussi les deux chasseurs propriétaires des animaux, jugés pour la divagation de leurs chiens ayant causé la mort d'un cochon et blessé deux autres.

Le résultat du procès est affligeant. Pour l'agriculteur, responsable de la mort des 7 chiens, la procureure a requis 6 mois de prison avec sursis, l'interdiction de posséder une arme pendant 5 ans, ainsi

que des dédommagements financiers aux propriétaires des chiens tués et les parties civiles.

Quant aux 2 chasseurs propriétaires des chiens : tous deux ont été condamnés à 150 € d'amende chacun pour mise en danger de la vie d'un animal, ainsi que 500 € supplémentaires pour la "divagation des chiens". Or, cela ne semble pas être conforme au code rural qui précise : *"Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître [...]. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse."*

Bien que les propriétaires des chiens souhaitent passer à autre chose, l'AFACCC 07/26 ne compte pas en rester là. *"Nous devons tous faire front ! Ce sont dans des circonstances de ce type que l'on se rend compte de la nécessaire implication des associations spécialisées, aux côtés de nos fédérations départementales. Il en va de l'avenir de la chasse aux chiens courants et de la chasse en général !"*

Affaire à suivre.

J.D.

ENTRE SUIVI DES POPULATIONS ET MAINTIEN DES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES...

SUIVI DE L'ÉCOPONT DE MONTAGNY-LES-LANCHES : BILAN 2024

Nous évoquions, dans une précédente édition du journal le suivi de l'écopont de Montagny-les-Lanches dans lequel nous faisions le bilan de l'année 2023. Ce dispositif s'inscrit dans un programme régional attribué par la société d'autoroutes "AREA" à la Fédération régionale des chasseurs Auvergne-Rhône-Alpes, couvrant trois écoponts en Isère, Savoie et Haute-Savoie.

Les résultats de cette première année de suivi étaient très encourageants, démontrant une bonne appropriation de l'ouvrage par les animaux.

Le traitement des données 2024 (2^{ème} année de suivi) a été établi et les résultats sont les suivants :

- **2179** événements photographiques relevés
- **10** espèces sauvages observées (mammifères)
- **75 %** de taux de franchissement

Globalement, l'ouvrage est utilisé par la faune principalement pour se déplacer (le franchir pour passer d'un point A à un point B) ou pour se nourrir, mais aucun comportement de reproduction n'a été observé au cours de cette seconde année de suivi.



© FDC74

mois de mars avec près de 100 observations en un mois, représentant 13 % du franchissement).

Le suivi des chauves-souris, quant à lui, repose sur une méthode bien spécifique : l'écoute passive. Contrairement aux mammifères et oiseaux observés via pièges photographiques, les chauves-souris sont détectées à l'aide d'enregistreurs sonores installés pour trois sessions de deux nuits par an.

L'analyse détaillée des enregistrements a permis d'identifier 16 espèces présentes sur l'écopont. Parmi elles, des espèces courantes dans le secteur comme la Barbastelle ou la

Noctule de Leisler, mais aussi des espèces plus sensibles au risque de collision routière telles que le Petit Rhinolophe, la Pipistrelle commune et le Murin de Bechstein.

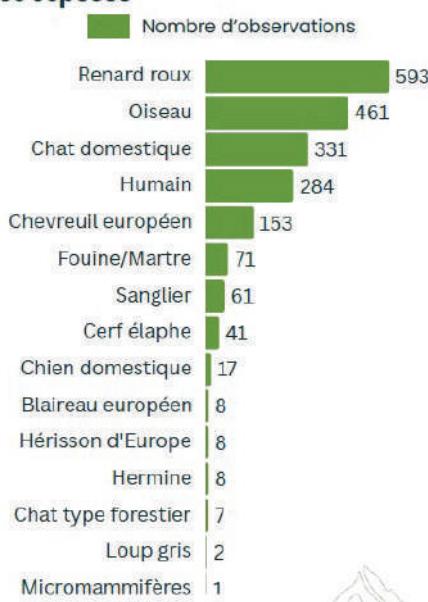
Ces données confirment l'intérêt écologique de l'écopont pour une diversité d'espèces, y compris celles particulièrement vulnérables.

Le suivi se poursuivra jusqu'à la fin d'année 2025, avec encore 2 sessions de pose d'enregistreurs et traitement de données afin d'affiner les résultats et livrer un bilan complet.

M.D.

Espèces observées :

Les espèces



Utilisation anthropique : nous notons une forte fréquentation anthropique de l'ouvrage, malgré la signalétique interdisant son utilisation. (284 observations sur l'année avec un pic au

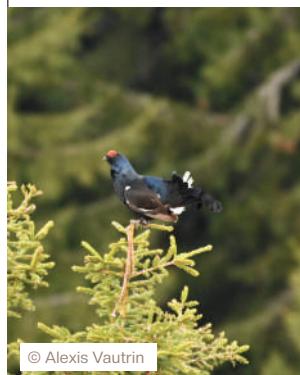
COMPTAGE TÉTRAS-LYRE SUR LES GRANDS MONTETS, AVEC LA COMPAGNIE DU MONT-BLANC (CMB)

Dans le cadre de l'étude environnementale menée par le bureau d'Étude Instinctivement Nature, pour le suivi du tétras-lyre et la mise en défens des zones d'hivernage en domaine skiable, des comptages ont eu lieu en mai. Via des circuits d'observation et des points d'écoute définis au préalable, chargés d'études et chasseurs bénévoles de la commune ont parcouru les pentes chamoniardes dès l'aube à la quête de l'emblématique et élégant galliforme de nos montagnes, le tétras-lyre.

5 points de comptage dont 3 fixes et 2 circuits ont été établis. Et les résultats sont réjouissants voire

surprenants. En effet, 15 coqs et 2 poules ont été recensés, contre 10 en 2019 alors que les secteurs concernés par les observations ont, par le même temps, subi d'importants travaux d'aménagement de remontée mécanique.

M.C.



© Alexis Vautrin

Ces comptages marquent l'aboutissement d'un suivi plus large. Dans un premier temps, un inventaire a été réalisé pour vérifier la présence de l'espèce dans les milieux initialement favorables (recherche de crottiers, observations), mais fortement fréquentés et donc soumis à un important dérangement. Dans un second temps, des aménagements appelés "mises en défens" ont été installés pour la période hivernale, afin de dissuader skieurs et randonneurs d'entrer dans les zones d'hivernage identifiées. La troisième étape consiste, une fois ces dispositifs retirés, à évaluer leur efficacité à travers ces comptages. Ce type de suivi s'inscrit dans une démarche à long terme, répartie sur plusieurs années, dont les résultats doivent être analysés en tenant compte des variations annuelles et de nouveaux paramètres.

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

MANIFESTE POUR LA CHASSE

Près de 110 communes mobilisées en Haute-Savoie

"Les attaques se multiplient. Quand ce ne sont pas des réglementations européennes hors-sol, des injonctions administratives contradictoires prennent le relais pour entraver la pratique de la chasse, explique Willy Schraen, président de la FNC. Sans compter les invectives incessantes d'idéologues qui souhaitent imposer à tous leurs visions du monde rural".

Dans ce manifeste porteur d'espérance figurent des propositions claires et légitimes pour la chasse française. Parmi celles-ci : la reconnaissance de la chasse comme **patrimoine culturel à l'UNESCO** ; la fin du financement des dégâts de gibier par les seuls chasseurs ce qui met en péril la pérennité de ces indemnisations ; le refus de l'interdiction du plomb sans alternative réaliste ; le maintien de toutes les espèces chassables et la suppression des moratoires sans fondement scientifique ; la défense des chasses traditionnelles, du piégeage, du déterrage ; la mise en place d'une police rurale de proximité, portée par les fédérations des chasseurs sous l'autorité de l'OFB, au service des communes ; **le soutien aux agriculteurs, aux éleveurs, au pastoralisme** face à la pression du loup...

Et, bien sûr, la liberté de chasser les week-ends, les vacances, les jours fériés en assurant une cohabitation sereine entre tous les usagers de la nature.

Le samedi 17 mai, les président(e)s de sociétés de chasse de 110 communes de Haute-Savoie ont remis le manifeste au maire ou aux adjoints. Certains l'ont signé, symboliquement. Beaucoup ont immortalisé le moment par une photo devant la mairie. Un relais par la fédération a ensuite permis une diffusion sur les réseaux sociaux afin de **valoriser l'acte** et les revendications à plus grande échelle.

Pour Willy Schraen, "cette mobilisation du 17 mai était importante pour faire voir que nous sommes présents partout sur les territoires, et de faire comprendre que cet acharnement contre nous doit prendre fin pour que nos enfants et nos petits-enfants puissent vivre une ruralité vivante et heureuse. Notre vie rurale ne doit pas devenir un musée pour visiteurs occasionnels".

André Mugnier, président de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie, souhaite adresser tous ses remerciements aux président-e-s de sociétés de chasse qui se sont engagés dans la démarche :

« Chères chasseresses, chers chasseurs,

Le 17 mai dernier, notre grande famille cynégétique s'est mobilisée à l'échelle nationale pour affirmer avec force notre attachement à la chasse et aux valeurs qu'elle incarne.

Dans chaque région, cette mobilisation s'est traduite par un acte fort : la remise symbolique du manifeste aux maires de nos communes. Ce geste simple, mais chargé de sens, portait un message clair, celui de la légitimité de notre passion, de notre engagement.

En Haute-Savoie, ce sont près de 110 communes qui ont répondu présentes. C'est une mobilisation remarquable et je tiens à vous en remercier chaleureusement.

Votre implication sur le terrain, votre détermination et votre sens du collectif montrent une fois de plus que, nous, chasseurs, savons nous rassembler et défendre avec conviction nos valeurs cynégétiques. Ces valeurs qui nous unissent, ces traditions que nous portons, méritent d'être protégées pour que notre pratique puisse perdurer et conserver toute sa place dans un monde en constante évolution.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement."

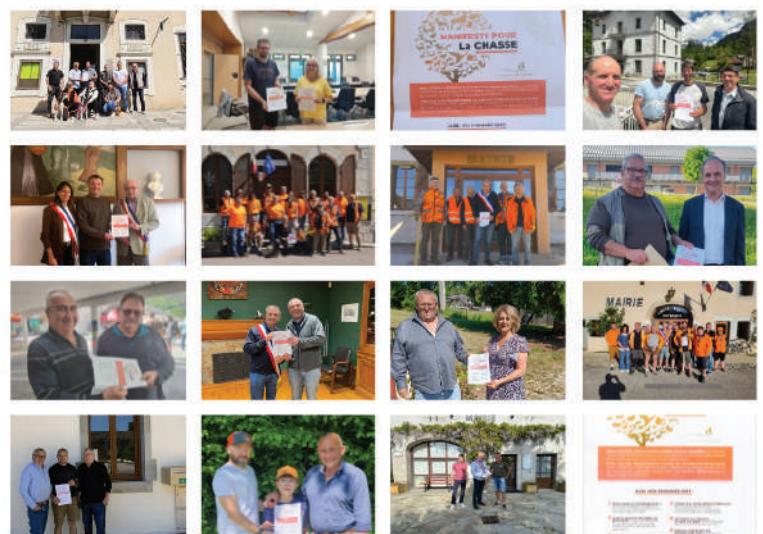
J.D.

Le 29 avril 2025, la Fédération Nationale présentant ses revendications es



#MANIF

BRAVO





Fédération Nationale des Chasseurs

des Chasseurs publiait son premier manifeste national essentielles pour l'avenir de la chasse française.



© Guillaume Coursat

André Mugnier, président de la fédération remet le manifeste au président des maires de Haute-Savoie, Nicolas Rubin.



ESTEPOURLACHASSE

AUX CHASSEURS POUR LEUR MOBILISATION !



LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

SÉCURITÉ À LA CHASSE SAISON 2025-2026

LES 10 COMMANDEMENTS DU CHASSEUR

- Toujours **IDENTIFIER** formellement sa cible.
- Ne **JAMAIS TIRER** en direction d'une habitation ou d'une route.
- Porter **OBLIGATOIREMENT** un **DISPOSITIF ORANGE FLUORESCENT** (gilet ou brassard, en fonction du mode de chasse).
- **SIGNALER SA PRÉSENCE** lors de battues (panneaux chasse en cours aux abords des chemins et routes...)
- Connaître **PARFAITEMENT** le territoire de chasse.
- Respecter un **ANGLE DE SÉCURITÉ** pour les tirs en battue.
- **VÉRIFIER** son arme avant, pendant et après la chasse et **DÉCHARGER** son arme en fin de chasse
- **PRÉPARER** sa saison : Contrôle technique des armes / Assurance chasse valide / validation permis / formation sécurité
- Avoir son arme déchargée et rangée **EN DEHORS** de toute partie de chasse
- Opérer un **DIALOGUE CORDIAL** avec les promeneurs et autres usagers de la nature et veiller à participer au bon partage de la nature. **DÉCHARGEZ** votre arme en cas de rencontre avec les promeneurs !



© ACCA Excenevex



© ACCA Excenevex



Nature Ain'pact

OPTIQUES

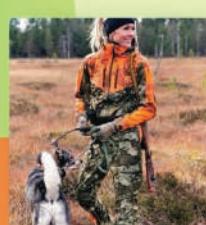
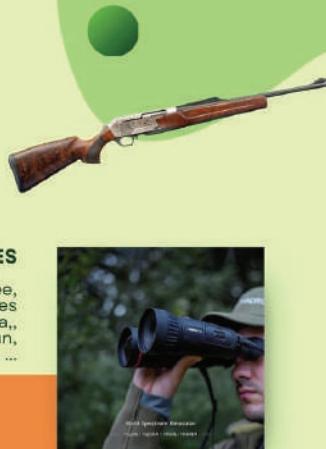
Vision nocturne, lunettes de visée, jumelles, monoculaires Hikmicro, Swarovski, Zeiss, Leica, Kite, GPO, Sig Sauer, Holosun, Nikon, Steiner ...

ARMES

Grand choix d'armes neuves et occasions catégorie B, C et D

VÊTEMENTS

Vêtements chasse et outdoor : Pinewood, Trabaldo, Stagunt, Browning, Winchester, Ridgeline, Lovergreen....



CHAUSSURES, BOTTES

Zamberlan, Crisspi, Stagunt, Rouchette, Aigle

PRINTEMPS 2025

Nous vous accueillons à l'armurerie du mardi au samedi, pour la vente et entretien des armes et accessoires. Nous sommes équipés d'un tunnel de tir pour le réglage de vos organes de visée jusqu'à 75m.

ARMURERIE
NATURE AIN'PACT

Chemin de Thol
01510 Artemare
04 79 81 31 40
www.nature-ainpact.fr
contact@natureainpact.fr
  Nature Ain'pact



LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

ORCIER INAUGURE
SON ÎLOT DE BIODIVERSITÉ !



© Julie Dananai

Ce vendredi 4 juillet 2025, Orcier a inauguré son nouvel îlot de biodiversité, le troisième du genre dans le département, soutenu financièrement par le conseil départemental dans le cadre du Plan Chasse.

Aménagé en novembre dernier, cela a été un véritable travail d'équipe entre la fédération et la municipalité, avec l'appui des chasseurs locaux, des élèves de l'école primaire, des retraités bénévoles et l'association Brico'Nature.

Destiné à offrir un refuge à une grande variété d'espèces, de petits mammifères aux oiseaux, cet îlot se distingue par sa configuration en deux parties, séparées par une mare à l'eau turquoise surnommée "le puisoir", curiosité géologique locale.

Des élus, dont la députée Anne-Cécile Violland et le conseiller départemental Richard Baud, ainsi que des familles d'élèves ayant participé au projet, étaient présents pour découvrir ou redécouvrir ce lieu unique.

André Mugnier, le président de la fédération des chasseurs s'est félicité de cette initiative fédérale, la troisième du genre en Haute-Savoie, qui confirme l'engagement des chasseurs pour la préservation et la sauvegarde de la biodiversité.

L'intervention de scientifiques et de botanistes, spécialistes du puisoir et des particularités géologiques, a apporté un éclairage pédagogique facilitant la compréhension du site.

**Vous aussi, ACCA ou particuliers,
si un terrain délaissé existe dans votre commune,
pensez à le transformer en îlot de biodiversité.
Parlez-en à votre mairie !**



© Julie Dananai



© Julie Dananai

AD CARROSSERIE DESBIOLES

Toutes marques - VL - PL - Pare brise

04 50 03 09 86
Fax : 04 50 25 87 90
carrosseriedesbionnes@orange.fr

325, rue Pierre Longue - 74800 Amancy

LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

GLIÈRES



© ACCA Villaz

1ÈRE SORTIE : 1ER CERF !

À Villaz, belle surprise pour Guillaume Farge, jeune chasseur de la commune qui débutait sa première saison en 2024. Pour son entrée en matière, il a eu droit à un véritable cadeau de bienvenue : **un cerf de 270 kg prélevé**. Bravo à lui !

J.D.

LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

MONT-BLANC

LES CHASSEURS DE CHAMONIX DÉBROUSSAILLENT 2 HECTARES !

Le 14 juin dernier, 28 chasseurs de l'ACCA de Chamonix ont participé à la traditionnelle "**journée de corvées**". À cette occasion, ils ont mené une opération de débroussaillage sur une zone à tétras-lyre, située sur les pentes chamoniardes.

Grâce à leur engagement, 2 hectares ont été dégagés à l'aide de débroussaillères manuelles. Du matériel a également été mis à disposition par les équipes des "Sentiers de montagne" de la communauté de communes de la Vallée de Chamonix.

Un grand bravo aux chasseurs qui œuvrent toute l'année pour l'entretien des milieux naturels.

J.D.



© ACCA Chamonix

LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

ARVE-GIFFRE



© Daniel Desalmand

Le 10 mai dernier, un piège photographique installé à Arâches a permis de capturer une image précieuse : celle d'un cerf équipé d'un collier de suivi. Cet animal n'est pas un inconnu pour les chercheurs et naturalistes de la région. Bagué le 28 mars 2021 à L'Etelley, sur la commune de Samoëns, ce jeune cervidé alors âgé de 8 à 9 mois avait été capturé... par

UN CERF BIEN CONNU DES SCIENTIFIQUES REPÉRÉ À ARÂCHES GRÂCE À UN PIÈGE-PHOTO

erreur. Pris pour une biche, il avait été équipé d'un collier destiné aux femelles. Ce n'est qu'à l'automne suivant que les spécialistes se sont aperçus de leur erreur. Le jeune hère, devenu daguet, n'a pas manqué de surprendre les chercheurs. Après avoir quitté la plaine de Samoëns, il a pris de l'altitude pour s'installer sur les hauteurs de Flaine, où il est resté durant deux années. À l'automne 2022, les équipes ont pu intervenir pour lui retirer le collier inadapté, après avoir observé qu'il avait choisi la zone de Vaconnant ; un important carrefour biologique ; pour brâmer. Toujours en vadrouille, l'animal a été photographié en février 2023 à La Rivière-

Enverse, mais depuis, ses déplacements restaient inconnus. Sa récente apparition à Arâches suggère qu'il n'a jamais quitté durablement le secteur. Aujourd'hui, à environ 4 ans, il est en train de faire sa cinquième tête, poursuivant discrètement sa vie dans les forêts de la vallée.

Un grand merci est adressé à Daniel Desalmand, chasseur local, pour cette précieuse observation. Les autorités encouragent d'ailleurs toute personne ayant repéré des animaux bagués à partager leurs informations, afin de mieux comprendre les déplacements et comportements de la faune.

J.D.



Communauté de Communes
FAUCIGNY GLIÈRES

LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

MÔLE

L'ACCA DE BONNEVILLE S'ENGAGE LORS DE LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la 16e édition de la Semaine du Développement Durable organisée par la Communauté de Communes Faucigny-Glières, sur le thème "Faune et flore, une richesse de notre territoire", l'ACCA de Bonneville a une nouvelle fois répondu présente.

Dominique Jimenez, présidente de l'ACCA, et René Boisier, vice-président, ont profité de cette occasion pour valoriser la faune sauvage et faire découvrir au public les nombreuses missions environnementales des chasseurs.



Leur stand, animé autour de la remorque pédagogique fédérale, a permis d'accueillir et d'informer efficacement les visiteurs. Véritable **support interactif et visuel**, cet outil a favorisé les échanges autour du rôle des chasseurs dans la gestion des milieux : entretien des chemins, débroussaillage, ramassage des déchets, et bien plus encore.

Ce type d'événement illustre parfaitement l'importance, pour les chasseurs, de maintenir un dialogue entre le monde de la chasse et les

citoyens, de faire vivre la relation entre les élus et les chasseurs, tout en affirmant l'**implication des ACCA dans la vie locale** et la protection de l'environnement.

Un grand merci à toutes les sociétés de chasse qui s'engagent tout au long de l'année à travers des événements comme ceux-ci. Votre présence active sur le terrain est précieuse pour défendre la chasse sur vos territoires.

J.D.

LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

VOIRONS

SENSIBILISATION AUX DÉGÂTS FORESTIERS DANS LES VOIRONS

Le samedi 7 juin 2025, sur le site de la forêt domaniale des Voirons, les responsables cerf et chevreuil du département étaient conviés à une matinée en partenariat avec l'ONF. Anthony Raggi, technicien ONF du secteur Voirons-Bas-Chablais a pu imager concrètement sur le terrain les problèmes que peut rencontrer la filière en matière de dégâts sur les milieux forestiers. C'est au travers d'échanges et de questions/réponses que le technicien a pu présenter la gestion forestière mise en place, l'enjeu en lien avec le changement climatique et le rôle des chasseurs pour les aider à maintenir un état favorable de ces habitats.



Julien Sempé, technicien à la fédération des chasseurs a quant à lui évoqué la gestion cynégétique et les solutions envisageables au cours des déambulations entre les futaies matures et les jeunes sapins fraîchement plantés, vulnérables à la dent des ongulés.

J.S.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

CNB (CLUB NATIONAL DES BÉCASSIERS)



À LA DÉCOUVERTE DE LA BÉCASSE DES BOIS

Solidarité, passion, engagement : trois mots qui définissent à merveille l'esprit du Club National des Bécassiers (CNB), fondé en 1951, et plus vivant que jamais en Haute-Savoie.

Si la chasse à la bécasse évoque souvent la discréetion d'un chasseur solitaire, le CNB a su créer, depuis plus de 70 ans, une véritable communauté de passionnés unis par la même admiration pour cet oiseau aussi mystérieux que fascinant. Au-delà du plaisir de la chasse, le club œuvre pour la connaissance, la préservation et la gestion durable de la bécasse des bois, notamment par des actions

scientifiques, des combats réglementaires et des initiatives de sensibilisation.

Le CNB, seule association de chasse spécialisée reconnue d'utilité environnementale, agit sans relâche pour défendre une chasse éthique et responsable : interdiction de la chasse à la passée, mise en place de carnets de prélèvement, suivi des migrations via balises GPS, collecte de données sur le terrain... Et tout cela grâce à l'implication de ses membres, chasseurs de tous horizons, engagés pour un avenir durable de leur passion.



© CNB

DES STAGES POUR DÉCOUVRIR, APPRENDRE ET PARTAGER

Chaque saison, le CNB organise en Haute-Savoie des journées de découverte de la chasse à la bécasse des bois. Ouverts à toutes et tous – néophytes, jeunes chasseurs ou simples curieux – ces stages sont de véritables immersions au cœur d'une chasse d'exception, guidées par des passionnés.

Entre sessions sur le terrain avec des chiens dressés, explications techniques, observations naturalistes et soirées conviviales autour d'une fondue savoyarde, les participants découvrent l'univers unique de la mordorée, son habitat, ses mœurs et les enjeux de sa préservation. Ils assistent parfois à des opérations de baguage nocturnes, encadrées par des bagueurs agréés, pour contribuer eux-mêmes à l'étude scientifique de l'espèce.

Témoignages à l'issue de ces journées :

"Tout d'abord je vous remercie de l'ambiance chaleureuse apportée par l'équipe de passionnés que vous êtes. On ne pouvait que passer un merveilleux moment avec le temps et l'endroit où nous étions. [...] Pour ma part, à l'avenir c'est une chasse auquel je m'investirai. En tout cas merci pour tout. A bientôt, je l'espère ! David D."

"Je tiens à féliciter toute l'organisation et la fédération pour cette superbe découverte, ainsi que tous les participants pour leur gentillesse et convivialité ! Ce fut une super journée et vous m'avez fait découvrir cet oiseau qui m'était totalement inconnu ! Merci pour toutes ces informations, cette expérience partagée, ces très bons casse-croûtes et ainsi de permettre aux "nouveaux" de découvrir cette activité ! C'est avec certitude que je vais réunir tous les "ingrédients" (et surtout le chien...), afin de pratiquer cette chasse ! Encore merci ! Sincèrement. Yves C. »

POURQUOI REJOINDRE LE CNB ?

Parce que la chasse de demain se construit aujourd'hui, ensemble. Parce que transmettre notre passion à nos enfants passe par une connaissance fine et une gestion raisonnée de l'espèce. Parce que les moments vécus lors des assemblées générales, des stages, des sorties d'observation ou des simples balades entre membres sont riches d'échanges, d'amitiés et de souvenirs inoubliables.

Chasser la bécasse des bois, ce n'est pas seulement lever un oiseau derrière un chien au petit matin.

C'est aussi participer activement à une aventure collective, humaine, scientifique et écologique.

Rejoignez le CNB, intégrez la section 01-73-74, participez à nos stages... et entrez dans le cercle des passionnés qui chassent avec le cœur autant qu'avec les bottes.

→ **Envie de nous rejoindre et d'apporter votre pierre à l'édifice en nous aidant à poursuivre cette mission, ou simplement envie d'en apprendre beaucoup plus sur votre oiseau fétiche, alors, aucune hésitation et contactez le délégué départemental 74 à l'adresse suivante : ejourdan1967@gmail.com**

...qui se fera un plaisir de vous renseigner et vous guider dans cette démarche.

Soyez acteur de votre chasse de demain !

Eric Jourdan, délégué CNB74 (Avec l'aimable concours de Bruno Boussiron, administrateur du CNB).



© CNB



LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASDCGG 74

RÉSULTATS DU BREVET GRAND GIBIER



© ANCGG

11 candidats se sont présentés après les 11 semaines de formation diligentées par les formateurs internes de l'ASDCGG74.

- 2 ont reçu la **médaille d'or** : Jérôme PORCHET Major de promotion, Jordan TROPEL.
- 4 ont reçu la **médaille d'argent** : BALDUZZI Julien, HENOUX Justin, MANGOT Laurent, VIGUIER Romain.
- 1 a reçu la **médaille d'or** (option Arc) : CHARDON Cyrille.

À tous, l'ASDCGG74 adresse ses félicitations et du courage pour ceux qui ont échoué et que nous reverrons avec plaisir l'an prochain.



L'ASDCGG74 et l'équipe de notre regretté François BOVAGNE sont à votre disposition tous les mercredis du 11 juin au 22 octobre 2025, dès 14h30 au stand de l'Arquebuse de Douvaine, 13, chemin des Afforêts.

Pour le transport de vos armes, pensez à vous munir de votre permis de chasser validé ou de votre licence de tir.

Pour plus d'informations sur l'association :
<https://www.ancgg.org/ad74/actualites/>

Avec l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier de Haute-Savoie (ASDCGG74), venez vous entraîner au tir sur sanglier courant avec votre propre arme et à balles réelles au stand de tir du Chablais (STDC) - Aubonne - 74140 Douvaine.

DATES DES TIERS : LE SAMEDI À PARTIR DE 14H

Le 6 septembre 2025. Au stand de tir du Chablais (STDC) derrière l'Arquebuse de Douvaine.

RENSEIGNEMENTS :

Dominique CHATEL

Tél. 06 71 71 30 94

E-mail : chatel.dominique@orange.fr

Rémy JOLIVET

Tél. 06 34 60 58 67

E-mail : jol.re@sfr.fr



LA VIE DES ASSOCIATIONS

UNUCR



THYEZ : UNE RECHERCHE DE CHEVRILLARD RÉUSSIE GRÂCE AU FLAIR DU CHIEN DE ROUGE

Lors d'un tir sur un chevrillard à Thyez, l'animal bondit sans laisser de trace au sol. Aucun poil, ni sang : rien n'indique une atteinte. Le chasseur décide pourtant, prudemment, de faire appel à un conducteur agréé de l'UNUCR.

Au début d'après-midi, le chien de rouge entre en action. Après 20 mètres, il découvre un minuscule fragment d'os. La piste se prolonge sur 1 km, avant que l'animal soit levé et poursuivi sur 500 mètres. Le chien finit par le maîtriser, permettant une action rapide pour abréger ses souffrances. Blessé à une patte arrière fracturée, le chevrillard n'aurait,

de toute évidence, pas survécu sans cette intervention exemplaire. Son sort était scellé, mais s'assurer de n'avoir pas blessé et le cas échéant, abréger les souffrances d'un animal blessé, est un devoir de chasseur.

Une recherche sans indice, mais un final efficace grâce à la ténacité du chien et à la vigilance du chasseur.

Chasseurs, restez vigilants et agissez avec discernement : en cas de tir douteux, sollicitez un conducteur de chien de sang.

Mieux vaut une recherche sans résultat, qu'un départ sans certitude.

JACKY CRUZ-MERMY



Un an déjà que tu nous as quittés. Pendant 35 ans tu fus notre président de l'ACCA de la Chapelle d'Abondance et 7 ans celui de l'AICA du Mont de Grange. Homme de sagesse et de dialogue, respectueux de cette nature que tu aimais tant, s'il fallait décrire ton portrait en deux mots on dirait que tu étais un chasseur naturaliste et que le chamois était ton animal fétiche connaissant sa biologie par cœur. Tu ne renoncrais jamais allant au bout de tes convictions. Tu étais l'homme de toutes les situations, ton plus grand regret fut la dissolution de l'AICA en 2022 après 57 années d'existence. C'est pour ta générosité et ton dévouement de ce monde de la chasse que nous te devons mille remerciements. Ton souvenir nous accompagnera encore longtemps sur les chemins aux senteurs de l'automne en nous rappelant cette belle amitié partagée.

À Laurence ton épouse, compagne de tes passions, à Bertrand et Isabelle tes enfants, nous leur renouvelons notre soutien et leur adressons notre entière sympathie.

Tes amis de l'ACCA de la Chapelle d'Abondance.

PIERRE BUAZ,
BONNEVILLE

Pierre, Notre ami, Mon ami

Pierre a quitté les siens et ses amis chasseurs le 26 avril dernier après avoir séjourné une année dans les hôpitaux.

Tu avais une passion de la terre et de la chasse. Fils

d'agriculteur dont l'une de tes vocations était le maïs, la pomme de terre et la prairie. Tu aimais silloner les rues de Pontchay / Dessy avec ton tracteur... Tu étais bon vivant et convivial à souhait. Tu appréciais les retrouvailles entre copains au bungalow autour de la table, pour savourer la bonne chair, le bon vin et partager les parties de cartes avant la pesée du dimanche soir.

Pierre, tu ne te plaignais jamais, même contre la maladie. Cette année, le 16 septembre, tu aurais fêté tes 50 ans de validation de permis de chasse.

Mais voilà... Saint-Hubert avait besoin de toi pour gérer les chasseurs de l'ACCA de Bonneville qui t'ont précédé. Les copains de chasse penseront bien à toi en parcourant les bois d'Andey.

Pour ma part, je conserverai de très bons souvenirs d'un être sensible très attachant et surtout avec un grand cœur. Nous n'oublierons pas ton petit sourire en coin dissimulé derrière ta moustache.

Pierre, ce n'est pas un adieu, c'est un au-revoir ! Nous nous reverrons dans le salon de Saint-Hubert.

Je terminerai par une citation de Jean d'Ormesson : "Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants."

Repose en paix.

Doum Jimenez,

Présidente de l'ACCA de Bonneville.

GILBERT PERROLLAZ, DIT "BELLOU" - MAGLAND



Hommage à Gilbert Perrollaz, dit Bellou - 75 saisons de chasse

Né en 1933, Gilbert "Bellou" Perrollaz nous a quittés après avoir consacré 75 saisons à sa passion : la chasse. Il débute à 16 ans, avec une simple autorisation signée par son grand frère. Très vite, il se prend d'amour pour la chasse au chamois, les longues marches en montagne, les approches silencieuses. De la Moranche à la chaîne des Aravis, il connaissait chaque recoin : "Impossible que je m'y perde", disait-il en souriant.

Bellou était un chasseur de cœur, de patience et de partage. Il n'avait pas d'héritage cynégétique, mais a transmis sa passion à son fils, son gendre, son petit-fils. À 90 ans passés, il crapahutait encore jusqu'à la Pointe d'Areu, juste pour le plaisir d'être là.

Premier chasseur à avoir prélevé un chevreuil à Magland, il a vu évoluer les espèces et les pratiques, sans jamais perdre son enthousiasme. Sa mémoire, sa bonne humeur et son amour de la montagne resteront gravés dans les souvenirs de l'ACCA de Magland. Bellou, nous avons eu une chance inouïe de te compter dans nos rangs. Adieu Bellou, repose en paix là-haut, dans tes montagnes que tu aimais tant.

Tes amis de l'ACCA de Magland.

CHASSEURS, PORTEZ HAUT LES COULEURS DE LA CHASSE HAUT-SAVOYARDE !

Instinctivement Nature vous propose la doudoune sans manche idéale pour la nouvelle saison, à un tarif exceptionnel !

49,90 €

- 2 modèles de broderie disponibles : Instinctivement Chasse / FDC74
- Homme / femme
- gilet de la marque Seeland

142, Impasse des Glaises 74350 Villy-le-Pelloux
04.50.46.89.21 / contact@instinctivement-nature.fr

COMMANDE ET EXPÉDITION POSSIBLE !
Plus simple, plus rapide !

www.boutique.instinctivement-nature.fr ou directement en magasin !



A DECOUVRIR...

Jumelles GPO 10x40
avec télémètre, portée 3200m

1199 € 1099 €

PACK BRX1 POLYVALENT

Carabine BRX1,
calibre 30-06 ou 300
avec lunette 2-12x50 (réticule
lumineux), bretelle et housse

2450 € 2150 €



PACK BRX1 BATTUE

Carabine BRX1,
calibre 30-06 ou 300
avec point rouge STEINER, bretelle,
housse et casquette

2200 € 1850 €



Ouvert du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00 - le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
*** Armes Cat. C soumis à déclaration**

* photos non contractuelles

* dans la limite des stocks disponibles

Expédition possible de nos produits partout en France

Nos occasions sont sur NaturaBuy® : « LC-Chassetir » et aussi présents sur :



NOUVELLES JUMELLES LEICA GEOVID PRO SE 10x42 !

- Correcteur balistique
- Fonction tracking
- Correcteur d'angle



2550 €



ZEISS SECACAM 3

* Piège photos et vidéos avec le meilleur rapport qualité-prix du marché !

129 €



* dans la limite des stocks disponibles



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région soutient les chasseurs



- Connaissance de la faune sauvage
- Amélioration des conditions et des locaux de chasse
- Restauration de milieux naturels
- Valorisation de la venaison

2025-2027 : 6,2 millions d'euros mobilisés par la Région